



Communiqué de presse

La réouverture des écoles protège les enfants contre la violence !

Berne, le 2. April 2020 – Dans la crise actuelle du coronavirus, les enfants sont très touchés par les mesures des autorités. Depuis près de trois semaines, les écoles sont fermées et les activités de loisirs extra-scolaires ont été annulées. Pour beaucoup d'enfants, l'école est un lieu d'apprentissage et un lieu social. Pour les enfants issus de familles concernées par la violence, l'école offre en outre un cadre protecteur. La vie des enfants a lieu aujourd'hui dans le cercle étroit de la famille. Favorisée par l'insécurité sanitaire et économique ainsi que l'enseignement à la maison, la pression sur les familles augmente. Il se peut que cette pression se décharge davantage sous forme d'accès de violence. Protection de l'enfance Suisse demande la réouverture progressive des écoles dès que cela sera possible d'après l'état actuel des connaissances.

Les spécialistes et les rapports d'expérience d'autres pays sont unanimes : la situation actuelle conduira à une augmentation des cas de violence domestique et à un nombre accru d'enfants affectés par la violence. Depuis la mise en application des mesures décidées par le Conseil fédéral pour maîtriser l'épidémie de coronavirus, les enfants concernés par la violence domestique ont perdu toutes les possibilités leur permettant de reprendre leur souffle en dehors de la famille (l'école enfantine, l'école, l'école de jour/les structures d'accueil/les garderies, l'entraînement de foot, les scouts, etc. sont mis entre parenthèses).

Le risque de mise en danger du bien de l'enfant s'accroît

La crise du coronavirus ainsi que les fermetures d'écoles mettent les familles sous pression : les parents ne connaissent aucun ralentissement mais doivent maîtriser plusieurs fonctions (l'école à la maison, le télétravail, les activités de loisirs pour les enfants et les ados entre les 4 murs et la gestion de crise dans le foyer familial). Ils doivent aussi faire face à leurs propres craintes et peut-être à leurs soucis quant à leurs moyens d'existence. Il se peut que cette pression se décharge sous forme de violence au sein de la famille.

La réouverture progressive des écoles protège les enfants contre la violence

Dans cette situation exceptionnelle, les enfants doivent aussi être protégés contre la violence. C'est pourquoi toutes les mesures prises par les autorités doivent tenir compte du bien de l'enfant comme une considération primordiale. « Une réouverture progressive des écoles en petits groupes à partir du 19 avril 2020 ou dès que cela sera possible selon l'état actuel des connaissances protège les enfants contre la violence. », souligne Yvonne Feri, présidente du conseil de fondation de Protection de l'enfance Suisse. La statistique révèle une sombre réalité : les jeunes enfants sont particulièrement touchés par la violence au sein de la famille. A la différence des adolescents et des adultes, ils n'ont pas la possibilité d'organiser un soutien à l'extérieur grâce à des moyens techniques. « Ils ont donc besoin d'avoir des contacts à l'extérieur, par exemple les enseignantes et les enseignants qui voient leur souffrance silencieuse, l'entendent et peuvent trouver un soutien », observe Regula Bernard Hug, directrice de Protection de l'enfance Suisse. Les écoles enfantines et primaires surtout devraient pouvoir offrir à nouveau un cadre scolaire aux enfants. Protection de l'enfance Suisse demande en même temps que l'offre de consultation et de soutien destinée aux enfants affectés par la violence et à leurs familles soit maintenue et même développée.

Autres informations

Protection de l'enfance Suisse lance dès la semaine prochaine, à des fins de sensibilisation, la campagne sur les réseaux sociaux « Vivre ensemble sans violence » (que l'on peut voir ici : <https://www.kinderschutz.ch/de/kinderschutz-in-zeiten-des-coronavirus.html>).



Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Par le biais de la campagne « Des idées fortes – il y a toujours une alternative à la violence » nous plaçons plus que jamais dans une période comme maintenant en faveur d'une éducation non-violente : <https://www.kinderschutz.ch/de/starkeideen.html>.

Contact

Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, responsable de la communication / membre de la direction
+41 76 392 13 27
tamara.parham@kinderschutz.ch

www.protectionenfance.ch
www.facebook.com/protectionenfancesuisse
www.twitter.com/kinderschutz_ch
www.instagram.com/kinderschutzschweiz

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux spécialistes et aux professionnels de l'éducation, aux acteurs du domaine politique, aux organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Pour assurer le financement de son travail, la fondation pratique une collecte de fonds ciblée auprès de privés, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.